

# MONTÉLIMAR

(Drôme, chef-lieu de canton, arrond. de Valence, 30 213 hab.)

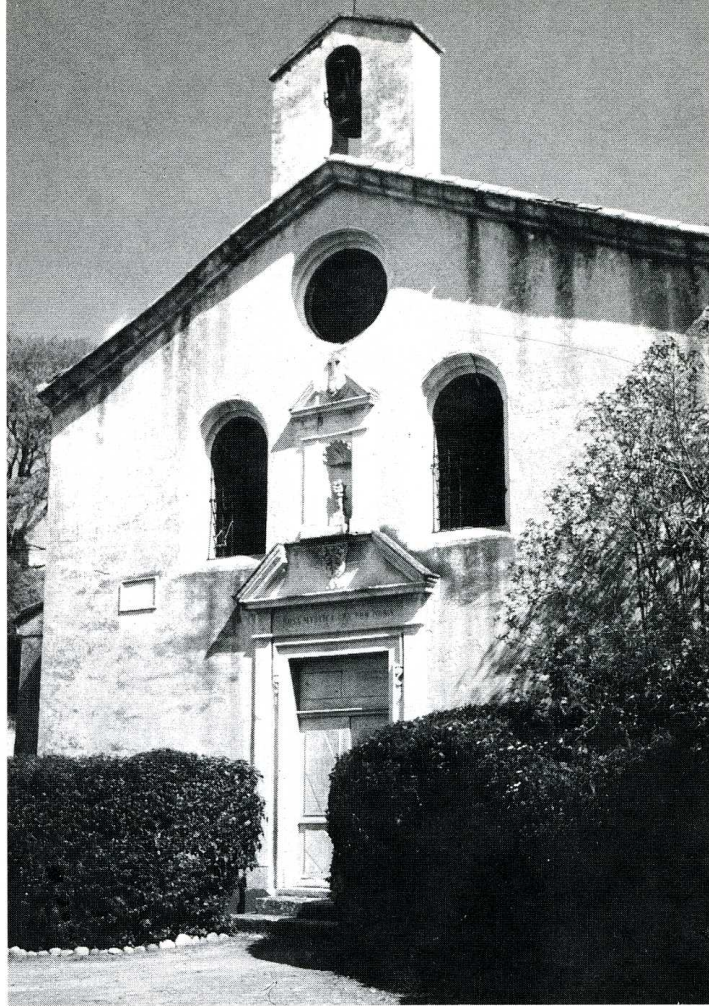
Entourée de son cimetière ancien, la chapelle Notre-Dame-de-la-Rose s'élève sur une terrasse surplombant de 4 m la route nationale n° 7. Un double escalier en permet l'accès. Cet aménagement, escalier et terrasse, date de 1698 selon une inscription conservée sur le mur de la façade ouest. La façade comporte une porte de style classique dont le fronton triangulaire brisé est surmonté d'une niche qui abrite une statue de la Vierge sous une coquille. Deux larges fenêtres en plein cintre et un oculus éclairent l'intérieur de l'édifice. Ces dispositions doivent dater de 1684, année où le Conseil de Montélimar vota une subvention de cent livres pour la restauration de Notre-Dame-de-la-Rose qui avait eu beaucoup à souffrir des guerres de religion.

Si, dans les textes, la chapelle n'apparaît qu'en 1549, son architecture indique une époque plus ancienne, la fin du XI<sup>e</sup> ou le XII<sup>e</sup> s. Faut-il voir en elle l'*Ecclesiam de Piosaco* mentionnée dans la bulle du pape Lucius III, relative aux possessions de l'abbaye de l'Ile-Barbe sur le territoire de Montélimar en 1183 ?

La chapelle est composée d'une nef unique de deux travées (15 m de long) voûtées en berceau, séparées par un arc doubleau en plein cintre. Comme dans beaucoup d'églises provençales, les murs goutterots sont allégés par des arcs de décharge. Un arc triomphal sépare cette nef de l'abside semi-circulaire plus basse, voûtée en cul-de-four. Un appareil, en belle pierre de Cruas, est visible à l'extérieur.

Le 18 août 1796, la chapelle fut vendue comme bien national et rachetée quelques années après par Henri-Louis de la Bruyère pour être conservée au culte. C'est à lui qu'il faut attribuer l'intéressant décor de pilastres gris et or et le maître-autel qui ont remodelé le chœur. La famille de la Bruyère, toujours propriétaire, a continué la tradition et la messe est





Montélimar (Drôme). Chapelle Notre-Dame-de-la-Rose.

célébrée tous les dimanches par un prêtre anglais habitant Viviers. Mais depuis quelques années, la chapelle avait besoin de réparations importantes. Située à flanc de colline, l'abside, enterrée de 1,50 m, subissait de graves infiltrations. D'autre part, la totalité de la toiture nécessitait une remise en état. Ces travaux ont pu être réalisés sous la direction de M. Didier Repellin, Architecte des Bâtiments de France, avec l'aide de subventions accordées par la Sauvegarde de l'Art Français, pour un montant de 100 000 F.

*Bibliographie.* — Chanoine JOUVE, *Statistique monumentale de la Drôme*, Valence, 1867, p. 143. — BRUN-DURAND, *Dictionnaire topographique de la Drôme*, Paris, 1891, p. 228. — COSTON (A. de), *Histoire de Montélimar*, 1878-1883, t. I, pp. 89-90. — *L'Église Constitutionnelle de la Drôme*, dans *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, 1917, t. 51, p. 352.